



AGLY SELECTION

SARL au capital de 1.000 € - RCS 500 382 825

Siège social : 2 Rue Bernard Palissy – 66600 - RIVESALTES

Tél : 04 30 44 00 85 - E-mail : rivesaltes@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01 Aout 2015

Honoraires de transaction / contrat location/vente (Hors cas particulier* - Voir ci-dessous)

Prix de vente	TAUX TTC
De 00.000 à 150.000€	8 %
De 150.001 à 200.000€	7.5 %
De 201.000 à 250.000€	7.0 %
De 251.000 à 300.000€	6.5 %
De 301.000 à 350.000€	6.0 %
Au delà de 351.000 €	5.5 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, la mention en est faite dans l'annonce. Pour les contrats location/vente, les honoraires sont fixés sur le prix de vente et sont à la charge de l'acquéreur, payable à la signature du contrat de location. Concernant les prix de vente entre 0 et 149 000 €, les honoraires s'élèveront au minimum à 7 000 €.

***Cas particulier → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

N° TVA intra-communautaire : FR 58500382825 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Cartes professionnelles n°66-2007-54 délivrée par la préfecture de PERPIGNAN 66000 Pyrénées Orientales – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction : CEGI 128 Rue la Béotie 75008 PARIS 08 - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



AGLY SELECTION

SARL au capital de 1.000 € - RCS 500 382 825

Siège social : 2 Rue Bernard Palissy – 66600 - RIVESALTES

Tél : 04 30 44 00 85 - E-mail : rivesaltes@laforet.com

Locations – Barème à compter du 01 Aout 2015

Honoraires pour les baux d’habitation ou mixtes, régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 et Baux meublés:

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 8 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d’entrée** : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 25 € TTC à la charge du bailleur

Gestion locative – Barème à compter du 08 septembre 2016

Honoraires de gestion:

7.5 % HT du loyer annuel charges comprises, soit 9 % TTC à la charge du bailleur.

1 euro de frais fixe

Autres prestations :

Assurance loyer impayée : entre 2.5 % et 3.2 % selon les assurances.

N° TVA intra-communautaire : FR 58500382825 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Cartes professionnelles n°66-2007-54 délivrée par la préfecture de PERPIGNAN 66000 Pyrénées Orientales – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière
Transaction : CEGI 128 Rue la Béotie 75008 PARIS 08 - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.
